



# SAINT-DENIS

*de l'Alzeau au Linon*

2022

BULLETTIN MUNICIPAL #2





Chères Dyonisiennes,  
Chers Dyonisiens,

Ces deux dernières années ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent. Aujourd'hui elle semble être contenue, mais restons prudents. C'est la guerre en Ukraine, aux portes de

l'Europe, qui marque les esprits en ce premier semestre 2022. La commune s'est mobilisée avec une collecte de dons en collaboration avec la commune de Pezens, ainsi que le recensement de logements d'accueil. Je tiens à remercier les habitants pour cet élan de solidarité.

La santé financière de notre commune reste bonne, mais est aussi impactée par l'inflation qui touche notre pays. Nous devons continuer à maîtriser notre budget tout en gardant des leviers pour répondre aux besoins de la collectivité et assurer la continuité de nos investissements.

Le projet de sécurisation des deux axes départementaux qui traversent notre village a fait l'objet d'une étude qui a été présentée au service des routes du Département. Il ne nous a pas été permis de le réaliser en l'état car des travaux plus structurants et onéreux nous sont imposés.

Nous avons également pris contact avec les services des impôts de Carcassonne afin d'attirer leur attention sur le désordre causé par le dysfonctionnement du suivi de la facturation. Nous devrions retrouver rapidement un fonctionnement plus clair.

Comme vous avez pu le remarquer, durant la période hivernale, le réseau d'eau irrigation est resté sous pression. Cette expérience sera reconduite les hivers prochains. J'attire toutefois votre attention sur la gestion des réseaux dans le domaine privé : en cas de froid et de gel, il faudra penser à purger vos canalisations. La facturation annuelle sera elle aussi modifiée dans le temps pour être décalée au mois d'octobre.

À l'orée de cette période estivale et des festivités à venir, ce bulletin vous fera découvrir la vie de la commune et les différents projets en cours.

Les associations ont retrouvé le chemin de leurs activités pour le plaisir de tous. Cette année, du 29 au 31 juillet, la fête locale soufflera ses 50 bougies et continuera de nous régaler.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouvelles familles qui se sont installées dans le village et espère que vous passerez un été chaleureux.

le maire,  
**Michael Laurent**

## sommaire

- 3** ● Votre équipe municipale
- 4** ● Focus : plantations
- 5** ● Immobilier
- 6-8** ● Vie Locale
- 9** ● Budget communal-téléphonie
- 10** ● Communication
- 11** ● Les travaux
- 12** ● Etat civil
- 12-13** ● Vie de l'école
- 14-15** ● Vie du bassin-Espaces verts
- 16-19** ● Vie associative
- 20** ● Hommage à Eugène Poubelle

### BULLETIN MUNICIPAL • SAINT-DENIS

Directeur de la publication : Michael Laurent  
 Rédaction : Francis Vallet  
 Graphisme et mise en page : BlueGraph'  
 Illustrations : mairie de Saint-Denis  
 Impression : 350 ex par l'imprimerie de Bourg  
 11100 Narbonne



### ÉLUS

Michael LAURENT, Maire

Chantal CONSTANSA, 1<sup>ère</sup> Adjointe  
 en charge du social, du patrimoine locatif,  
 de l'éducation, des finances et du budget,  
 déléguée communautaire (membre du CA  
 du Centre intercommunal d'action sociale)

Patrick FOLCH, 2<sup>e</sup> Adjoint  
 en charge de l'environnement, du barrage et  
 de l'irrigation, de la sécurité et du patrimoine

Robert CHABAUD, 3<sup>e</sup> Adjoint  
 en charge de l'eau potable, de la forêt de  
 Saint-Denis, des travaux et des associations

Francis VALLET, 4<sup>e</sup> Adjoint  
 en charge de la communication, des festivités-  
 manifestations, de la culture et du tourisme, des  
 réseaux de communication



### Conseillers Municipaux

Alexandra ASSIE  
 Elisabeth BRENAC  
 Delphine CLEBON  
 Nadine COSTESEQUE  
 Frédéric FUMET  
 Virginie GARCIA  
 Céline MOUNDY  
 Gilles MOUNDY  
 Michel PUECH  
 Julie RAJOL



### EMPLOYÉS MUNICIPAUX

#### Service Administratif

Amélie GAGLIAZZO  
 Marie MONREAL  
 Léa GIOVANINI

#### Service Technique

Jérôme CROS  
 Magali GARCIA  
 Véronique LAURENT  
 Claude SOULIE

## FOCUS



### PLANTATIONS SUR TERRAINS COMMUNAUX

La municipalité entendant s'inscrire dans une gestion plus respectueuse de la nature et dans le prolongement de notre adhésion à la charte Zérophyto option «Terre saine» de 2021, les employés communaux aidés dans leur tâche par le conseil municipal, ont procédé durant le mois de mars à une plantation de masse sur plusieurs parcelles appartenant à la commune.

Environ 300 plants de châtaigniers, arbousiers, chênes liège... ont été plantés sur deux parcelles communales : parcelle A 1019 (secteur Camp Naout sur le chemin herbu à gauche de la route d'accès au terrain de trial, parcelle A 1059 et A 989, au dessus du stade de foot, depuis le stade jusqu'à la Paichère.

Une 2<sup>e</sup> phase de ce chantier interviendra ultérieurement avec la **plantation d'un verger** sur les parcelles A1059 et A989.

## IMMOBILIER



### ACHAT D'UN BIEN IMMOBILIER BÂTI

Par délibération du conseil municipal du 8 mars, la commune a pris la décision de se porter acquéreur d'un bien immobilier en vente et jouxtant le bâtiment, des halles pour un prix hors frais de notaire de 73 000 €.

Compte tenu du projet de réhabilitation des halles et donc de sa future utilisation pour diverses manifestations, cette acquisition permettra ainsi une optimisation des halles tout en évitant les nuisances pour le voisinage immédiat.

Ce bien immobilier constituera également une réserve foncière dont la destination s'adaptera



en fonction des besoins de la commune. Son financement sera réalisé par recours à un emprunt

bancaire à hauteur de 70 000 € et remboursable sur une durée de 12 ans.



### TRAVAUX DE RÉNOVATION DES HALLES

Courant 2021, la commune a engagé une réflexion sur la nécessité de procéder à la rénovation des halles.



Dans cette perspective, un projet ambitieux a été mené devant permettre de redonner à ce bâtiment de caractère, son cachet d'antan.

Ce projet de réhabilitation des halles a été confié à un architecte local.

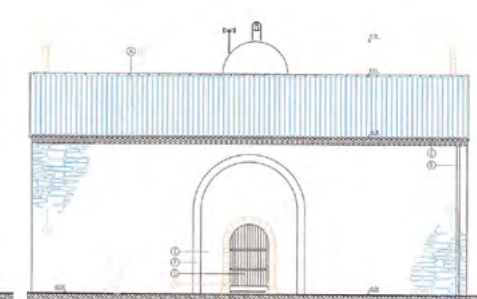
Le chiffrage de cette opération s'élève à 62 555 € HT soit un coût

global de 75 066 € TTC. Le financement de cette réhabilitation a fait l'objet de demande de subvention auprès de la Région, du Département et de l'État.

Les travaux pourraient intervenir sur le 2<sup>e</sup> semestre 2022 après obtention des subventions sollicitées.



Situation projetée de la façade ouest



Situation projetée de la façade est



DÉCHETS VERTS



Depuis 2021, la benne agricole communale est mise à disposition des particuliers **pour leur permettre l'évacuation des déchets verts uniquement.**

Lors de la mise en place de ce service expérimental, le prêt de la benne agricole était limité à un week-end par an et par famille. Compte tenu du succès rencontré, et afin de permettre d'assouplir les conditions de mise à disposition de ce matériel communal, **chaque famille pourra désormais recourir à ce service aussi souvent que nécessaire.** De plus, et sous réserve que la benne agricole ne soit pas utilisée par les employés municipaux pour les besoins du service, **la mise à disposition pourra intervenir en semaine et plus seulement le week-end.**

Ce service élargi permettra ainsi au plus grand nombre, de procéder plus facilement à l'enlèvement des déchets verts volumineux (taille des haies ou autres).

LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque municipale a repris son activité normale, après la période particulièrement compliquée liée à la pandémie et à ses contraintes.

Nous remercions l'équipe des bénévoles qui a œuvré sans relâche afin de maintenir ce lien culturel primordial et indispensable dans nos petites communes.

À VOS AGENDAS !

Notez notre prochain rendez-vous avec **Partir en livres !** Cette grande fête du livre pour la littérature jeunesse se tiendra à Saint-Denis **le vendredi 8 juillet 2022** avec plusieurs animations pour les bébés, les enfants et les adolescents.



*l'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale*

La bibliothèque est ouverte  
**tous les jeudis de 16h30 à 18h30**  
11, av. du Corps-Franc de la Montagne Noire

JARDINS FAMILIAUX

Les trois parcelles destinées au jardinage et cultivées depuis 2021 donnaient toute satisfaction à leurs utilisateurs... ou presque ! Les abris de jardin dont chaque parcelle devait être équipée pour permettre le rangement d'outils et de matériel manquaient à l'appel !

En effet, suite à la pandémie et à ses conséquences en terme d'approvisionnement, les abris tant attendus n'ont été livrés à la commune que début 2022 !

Ils sont maintenant posés, lasurés et prêts à l'emploi. Merci aux employés municipaux pour leur réactivité et leur promptitude !



ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LE SERVICE TECHNIQUE

Afin de faciliter et d'optimiser le désherbage des rues de la commune, un appareil à moteur thermique a été mis en service courant 2021. Il s'agit d'un appareil assez similaire à une tondeuse à gazon, équipée seulement de deux roues et propulsé par un moteur thermique essence 4 temps.

Le dispositif de désherbage est composé d'une buse rotative équipées de nattes métalliques remplaçables aisément, afin d'éliminer l'herbe par un phénomène d'abrasion.



Ce dispositif est particulièrement efficace pour éliminer l'herbe en bordure des trottoirs, mais également pour traiter toutes surfaces nécessitant une intervention par les employés.

Cet appareil permet ainsi d'améliorer l'efficacité du désherbage tout en rendant moins pénible l'accomplissement de cette tâche pour les utilisateurs.

**Il s'inscrit en outre dans le prolongement des engagements de la commune et de sa charte pour le zéro phytosanitaire.**

LE TOUR DE FRANCE DE PASSAGE À SAINT-DENIS

La commune de Saint Denis va bénéficier cette année d'un spectacle à ne pas manquer : **le passage du Tour de France.**

Un tel évènement est d'autant plus rare que, depuis la création du Tour de France cycliste en 1903, notre village n'a jamais été traversé par les coureurs du Tour. **C'est donc lors de la 15<sup>e</sup> étape du Tour, entre Rodez et Carcassonne, le dimanche 17 juillet 2022, que cet évènement se produira.**

Les horaires de passage (approximativement) sont les suivants :  
**caravane : entre 15h et 15h45**  
**coureurs : entre 16h30 et 17h30**

Cette traversée de notre commune va générer quelques perturbations tant pour le stationnement que pour la circulation, en particulier dans la traversée du village : depuis depuis le pont de Saissac, via la route de Saissac, jusqu'au pont de Linon, via la route du Villaret.

Des arrêtés de stationnement et de circulation seront pris pour la circonstance et portés à la connaissance de la population du village.

**La déchetterie sera accessible du 14 au 16 juillet, mais fermée le 17 juillet compte tenu du passage du Tour de France.**





**OPÉRATION LE JOUR DE LA NUIT**

Depuis 13 ans, l'association Agir pour l'Environnement coordonne **le Jour de la Nuit**, évènement national dédié à la beauté du ciel étoilé et à la protection des écosystèmes nocturnes.

Dans le cadre de la 13<sup>e</sup> édition, notre commune a souhaité être associée à cette opération de sensibilisation aux problèmes environnementaux. Cette opération s'est déroulée le samedi 9 octobre 2021 à partir de 20h30.

**LE VILLAGE PLONGÉ DANS LA NUIT**

Pour l'occasion, l'extinction de l'éclairage public sur le centre du village pour la nuit du 9 au 10 octobre a été réalisé. Une marche de nuit au départ de la place de la fontaine, nous a conduits jusqu'au bassin où nous avons fait le tour du lac avant de revenir au village. Une collation nous a permis de conclure très agréablement cette soirée.

C'est ainsi qu'une cinquantaine de participants se sont retrouvés, guidés par quelques lucioles dans un village plongé dans le noir, afin de prendre part à cette manifestation très sympathique.

**Un évènement salué par un public satisfait par cette sortie insolite et partant pour une seconde édition en 2022.**  
Rendez-vous est pris !



**FACTURE D'EAU POTABLE**

De nombreux administrés se sont rapprochés du secrétariat de mairie ou des élus, afin de nous informer de leur inquiétude sur un dysfonctionnement dans la gestion des factures d'eau potable.

Ils ont, en effet, reçu les relances de la facturation d'eau potable du 2<sup>e</sup> semestre 2021 avant de recevoir la facture initiale ou quelques jours seulement après sa réception.

Une intervention a été faite par courrier, auprès du service de gestion comptable de Carcassonne, afin qu'une telle situation ne se reproduise pas à l'avenir.

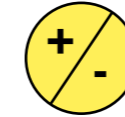
**EMBELLISSEMENT DU VILLAGE**

**Illumination du centre bourg**



Les efforts se sont poursuivis en 2021 afin d'améliorer l'aspect festif de notre village lors des fêtes de fin d'année.

Ainsi, des travaux d'électrification ont été réalisés, permettant de déployer des guirlandes lumineuses sur l'ensemble du pourtour des remparts et complétant ainsi les nouveaux dispositifs mis en service pour les fêtes de fin d'année 2020 en particulier sur la porte des remparts.



**En 2021, la commune présentait un solde d'exécution positif de 193 609,62 € sur son budget principal.**

La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture de 142 801,53 € et sa section d'investissement de 50 808,09 €.

Le budget de l'eau potable et de l'assainissement présente, lui aussi, un solde d'exécution positif de 30 566,34 €.

La section de fonctionnement dégage un excédent de clôture de 39 212,44 €. La section d'investissement présente, quant à elle, un déficit de clôture de -8 646,10 €.

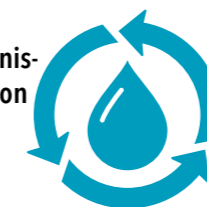
En 2021 comme en 2020, la situation comptable de la commune est saine. Par ailleurs, des prêts consentis antérieurement étant arrivés à terme, notre organisme bancaire nous a accompagnés dans le financement des travaux réalisés sur le barrage au premier semestre 2021. Ce prêt porte sur la partie des travaux non couverte par des subventions, soit un financement de 94 300 €.

**BUDGET PRÉVISIONNEL 2022**

**Pour l'année 2022, sur le budget principal, un montant de 609 185,01 € est prévu en section d'investissement et 1 036 649,96 € en section de fonctionnement.**

**BUDGET TOTAL  
2022  
1,6 M €**

**Le budget de l'eau potable et de l'assainissement s'élève à 195 078,26 € en section d'investissement et à 213 531,39 € en section de fonctionnement.**



Notre commune étant située en zone blanche, un dispositif de transmission (antennes) est en cours de déploiement afin de régler la problématique des communications téléphoniques sur Saint-Denis.

**Ce projet a fait l'objet, courant 2021 et durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, de plusieurs réunions d'information, en concertation avec la commune de Brousse et Villaret, dans le but d'optimiser les zones à couvrir et de limiter au maximum le nombre d'équipement pour chaque commune.**

L'opérateur désigné pour la réalisation de cette opération est l'opérateur FREE Mobile. L'équipement consiste en un pylône treillis d'une hauteur de 36 m avec, à sa base, une zone technique grillagée de 2 m de haut x 6 x 8 m sur le pourtour afin d'assurer un périmètre de protection de l'installation. L'emprise au sol est de 6 x 8 m + espace parking pour maintenance.

L'implantation retenue est située sur un terrain communal cadastré section C n° 57 dans la lande en bordure d'un chemin communal entre Fargues et le bassin de Saint-Denis.

**La mise en service de cet équipement devrait intervenir au cours du dernier trimestre 2022.**

À ce jour, un dossier de déclaration préalable de travaux a été déposé par la Société FREE Mobile et est actuellement en instruction auprès de la DDTM.





L'un des objectifs prioritaires du conseil municipal est le développement de la communication au sein de la commune, au profit de ses habitants.

À ce titre, le site de la commune, [saintdenis-aude.fr](http://saintdenis-aude.fr) est maintenant alimenté très régulièrement afin de diffuser l'ensemble des informations nécessaires à la population.

Par ailleurs, la commune dispose, depuis le 17 septembre 2021, d'un nouveau moyen de communication :

**PanneauPocket**

Le déploiement de cet outil de communication a été rendu possible grâce à l'implication de la communauté de communes de la Montagne noire que nous remercions pour son engagement dans ce projet.

Une information personnalisée et par voie d'affichage, a permis à ce projet d'être adopté par une très grande majorité d'habitants.

**À ce jour, 238 smartphones ont enregistré Saint-Denis dans leurs favoris, ce qui représente statistiquement la quasi totalité des foyers de la commune. 3379 lectures sont intervenues sur la période du 29 avril au 30 mai 2022.**

Enfin, par le biais de PanneauPocket, la commune a assuré la publication de 70 panneaux d'information dont 15 sont en cours et 55 ont été publiés et sont archivés.

Grâce à ce dispositif, la commune est en mesure de vous informer, en temps réel, de tous les événements en cours ou à venir, relatifs à la vie du village.

Cela concerne notamment :

- ▶ les travaux
- ▶ les manifestations communales diverses
- ▶ les réunions du conseil municipal
- ▶ les risques particuliers (épisode cévenol, neige, vent fort) ce qui a permis d'avertir préventivement les habitants lors de l'épisode neigeux du 1<sup>er</sup> avril 2022.

- ▶ les animations commerciales et associatives (Locomotive, vide-greniers, lotos...)
- ▶ les informations nationales et internationales (Solidarité Ukraine, obligation légale de débroussaillage...)



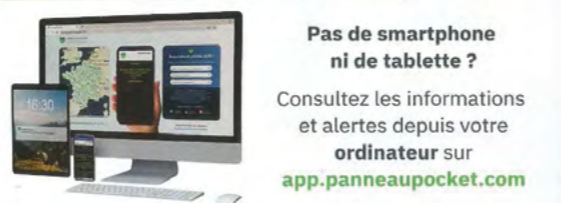
Ce nouveau service a su trouver sa place dans notre dispositif de communication et a prouvé toute son efficacité en de multiples circonstances.

Le secrétariat de mairie est chargé de collationner les demandes d'insertion sur le site PanneauPocket afin d'en assurer la diffusion sous contrôle du conseil municipal qui remercie la population pour son implication dans la réussite de ce déploiement.

Nous invitons tous les acteurs locaux (associations, bibliothèque municipale...) à s'approprier cet outil afin de diffuser le plus largement possible leurs animations.



Votre mairie vous offre l'application PanneauPocket pour toujours mieux vous informer et vous alerter.



**SÉCURISATION DES RUES**

Courant 2021, une étude avait été déposée auprès du Département pour équiper les axes majeurs de circulation de notre commune, de dispositifs de réduction de la vitesse, tout en végétalisant ces équipements et en favorisant la création de zones de stationnement.

Ces travaux prévus pour sécuriser les axes routiers RD103 et RD8 nécessitent l'autorisation du Département.

Face à la complexité de ce dossier, il a été décidé, lors du conseil municipal du 6 avril 2022, de modifier l'opération « Programme de voirie 2022 » et d'en limiter le champ aux voies communales et à la gestion du ruissellement des eaux de pluie.

**Seront ainsi concernés par ce programme 2022 :**

- la réfection du parking de la Poste
- la réalisation de travaux sur l'écoulement des eaux pluviales sur :
  - 1) la rue des Moulins
  - 2) la route de Montolieu
  - 3) le chemin de Ruffel le Bas
  - 4) la rue des Fresnes.

Ces travaux représentent un coût de 37 000 € HT soit 44 400 € TTC.

**DENSIFICATION DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES**



Compte tenu de la nécessité d'assurer la sécurité incendie des habitations et de permettre le développement de notre commune, un renforcement du dispositif communal de lutte contre l'incendie a été décidé.

Une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux a été réalisée avec la pose et le raccordement de deux poteaux incendie.

Le premier se situe chemin de la Châtaigneraie et le second, route de Montolieu (au niveau de l'ancienne scierie).

Suivront à l'automne 2022, la pose de deux nouveaux hydrants sur la route de Saissac (secteur la Métairie Grande) et au pont du Linon (ancien moulin).

Les travaux de cette 1<sup>ère</sup> tranche mise en œuvre par l'équipe municipale s'élèveront à 8 440,69 € et ont fait l'objet d'une délibération en conseil municipal le 12 avril dernier.

Cette première tranche sera progressivement complétée par d'autres travaux permettant de déployer plusieurs poteaux incendie supplémentaires sur la commune, ce qui aura permis, au terme de ces différentes phases de travaux, d'optimiser la défense incendie de la commune.

**TRAVAUX DE PEINTURE À LA MAIRIE**

Notre mairie a fait l'objet, en ce début d'année, de travaux de peinture. Les volets ont été repeints ainsi que l'ensemble des pentures afin de redonner à ce bâtiment son lustre d'antan et de mettre en valeur son cachet historique.



Ces travaux seront complétés bientôt, par une remise en peinture de la porte d'entrée, afin d'harmoniser l'ensemble du bâtiment.

Viendront ensuite le tour des encadrements des fenêtres en pierre, ainsi que la façade à recrépir.



### NAISSANCES : la famille s'agrandit !

Ayden, Chérif Matuchet né le 10 septembre 2021  
Emmy Boussebart née le 25 mars 2022

### MARIAGES : ils se sont dit oui !

Martine Embry et Thierry Baux (03/07/21)  
Audrey Pelras et Thomas Fernandez (17/07/21)  
Marion Denat et Florian Frances (06/08/21)  
Aline Laurent et Olivier Anduze (21/08/21)  
Caroline Gout et Frédéric Falcou (28/08/21)  
Josette Baux et Alain Duprat (09/10/21)

### DÉCÈS : ils nous ont quittés

Max Guerdet, décédé le 29 juillet 2021  
André Puech, décédé le 19 octobre 2021  
Josiane Wautot, née Caplet, décédée le 7 novembre 2021  
David Mc Earlean, décédé le 23 décembre 2021  
Janke Hovinga, née Dorst, décédée le 12 février 2022  
André Mahoux, décédé le 1<sup>er</sup> avril 2022  
Elda Zecchini, née Pizzinato, décédée le 20 avril 2022  
Hubert Fandoux, décédé le 27 avril 2022

Depuis un an, la population de notre commune a augmenté grâce à l'arrivée de nouveaux habitants. Monsieur le maire et l'ensemble du conseil municipal leur souhaitent la bienvenue.

**Vous souhaitez rencontrer Monsieur le maire ?**  
Il reçoit sur rendez-vous le vendredi matin de 9h à 12h.

☎ 04 68 26 40 64



Dans notre école, nous sommes 89 élèves et il y a 4 enseignants.

Les enseignants sont Danaë Peratinos en maternelle, Sylvie Salut (la directrice) en CP/CE1, Laetitia Gaudriot en CE1/CE2 et Yannick Chacon en CM1/CM2. Aurélie Sancesario remplace la directrice le jeudi. Domy est l'ATSEM, elle travaille avec Danaë et les plus petits.

Nos maîtres et maîtresses sont agréables et sérieux même s'ils aiment nous faire des blagues.

En classe de CE1/CE2, nous sommes nombreux à préférer les maths et certains aiment plutôt la grammaire.

Nous faisons des sorties comme :

- La classe patrimoine à la cité de Carcassonne où nous avons fait des arts visuels, une chasse au monstre, la visite de la basilique. Notre guide s'appelait Jean-Luc, il était très gentil et rigolo. Nous avons adoré !
- Les séances de piscine à Cuxac-Cabardès pendant lesquelles nous avons bien progressé .
- La rencontre (USEP) athlétisme à Pennautier, qui nous a permis de découvrir des nouvelles disciplines et objets.
- Le bal (USEP) à Cuxac-Cabardès, pour lequel nous avons préparé des danses traditionnelles à l'école. Nos danses préférées sont la tarentelle napolitaine et une danse roumaine.
- Les petites foulées de la Montagne Noire : le but était de courir le plus longtemps possible. Nous nous sommes bien entraînés au stade de Saint-Denis.



Début avril, c'était la fête, d'abord pour le 100<sup>e</sup> jour d'école puis le lendemain pour Carnaval. Nous sommes tous venus à l'école en pyjama ! On a bien ri, on a fait une boum et nous nous sommes régalez d'une délicieuse brioche.

Le samedi 7 mai, l'école a organisé le traditionnel marché aux plantes sur la place de la Fontaine. Il y avait plein de plantes à vendre pour gagner de l'argent et faire des sorties scolaires. Les parents de l'APE ont beaucoup travaillé pour tenir la buvette. Tous les enfants se sont investis pour vendre des tickets de tombola.

Tout au long de l'année, nous avons lu des livres de la sélection du prix des Incorruptibles et ven-

dredi 20 mai a eu lieu le vote. Maintenant, nous attendons avec impatience le résultat national !

Un de nos moments préférés reste la récréation, nous courons, nous voyons des copains des autres classes, nous avons des cerceaux, des échasses et un ballon pour jouer.

L'entreprise Api prépare nos repas pour la cantine. Nous les mangeons avec appétit.

Nous avons la chance d'avoir une grande et belle école dans laquelle nous sommes heureux de venir apprendre et jouer !

Les élèves de la classe de CE1/CE2



Jour de carnaval pour la classe de CE1/CE2



**Le 21 novembre 2020, une augmentation anormale des valeurs des données d'auscultation du barrage et l'annonce par Météo France d'un épisode méditerranéen violent, amènent la Préfecture à décider de la vidange totale du bassin.**

**Des études ayant montré de nombreuses défaillances, des travaux d'envergure ont été entrepris.**



Suivant les préconisations de l'ingénieur conseil, afin de déterminer l'origine de l'anomalie et vérifier l'état interne du barrage, un examen des joints du parement amont et des carottages ont été effectués par l'entreprise Ozone en charge du chantier.

Ces vérifications ont permis de localiser un joint cassé à la partie basse du barrage (cette rupture expliquant l'augmentation des données de piézométrie). Elles ont mis également en évidence une dégradation importante des joints situés sur la partie basse.

Enfin, les carottages ont montré que, sur certaines zones du barrage, le liant entre les pierres a été dissous au cours du temps (le barrage a été construit dans les années 1830 et est un des plus anciens de France).

Sur décision de la DREAL de Montpellier (organisme de contrôle), des travaux sont jugés indispensables et engagés immédiatement au printemps 2021 :

- Dépose totale suivie d'un remplacement des joints de la partie basse (jusqu'à 5 m).
- Révision de la totalité des joints du reste du parement amont, avec remise en état .
- Injections de béton liquide dans la fondation et dans le corps du barrage, afin de remplacer le liant délité.
- Injections d'une « peau » en résine sur le parement amont, afin d'améliorer l'étanchéité.
- Mise en place de deux piézomètres supplémentaires et d'une sonde de hauteur d'eau .
- Connexion de tous les appareils de mesure à une centrale de télétransmission des données pour faciliter le suivi.

Le coût total de ce chantier a été de 325 459 €, (le Département nous octroyant une subvention de 20% et l'État une aide de 50%).

Par ailleurs, profitant du fait que la retenue soit vide, nous avons fait remplacer la vanne principale du réseau d'irrigation qui s'avérait défectueuse depuis des années (coût 16 258 €).



Sitôt les travaux achevés, en août 2021, une remise en eau progressive de la retenue a été faite, le barrage faisant l'objet pendant 6 mois d'une surveillance particulière, comme il est obligatoire de le faire pour tous les travaux de ce type.

La Préfecture nous a autorisés à poursuivre l'exploitation du bassin à retenue normale.

À l'heure actuelle, aucun autre chantier d'importance n'est programmé. Seule une étude sur l'opportunité de remplacer le vérin de manœuvre de



(suite article p.10)

la vanne de fond va être effectuée. Cette opération pourra être faite sans vidange de la retenue.

Nous pouvons donc maintenant entamer sereinement la période estivale, les difficultés du bassin ayant été traitées et notre réseau d'irrigation fonctionnant de manière optimale (le système par siphon que nous avons mis en place durant les travaux avait cependant permis de maintenir ce service auprès des abonnés, malgré quelques désamorçages).



*Patrick Folch ferme la vanne permettant de remplir à nouveau le bassin après plusieurs mois de travaux.*



**AIRE DE PIQUE-NIQUE  
AU BASSIN DE LA PAÏCHÈRE**



Des travaux de mise en valeur du bassin de la Paichère sont en cours. Un travail de nettoyage des végétaux avec enlèvement des arbres et arbustes a d'ores et déjà été réalisé par le conseil municipal de la commune.

Cette première tranche de travaux a permis de dégager la plate forme herbue qui borde le bassin. Une deuxième tranche de travaux sera réalisée sur 2022.

Il s'agira de procéder au démoussage du muret bordant le bassin, et à la remise en état des joints de ce muret. Un nettoyage du bassin, associé à un abattage des arbres et arbustes bordant le bassin coté opposé au muret, parachèvera ce chantier, permettant ensuite, une remise en eau et un aménagement d'une aire de pique-nique.







## VIE ASSOCIATIVE

### TRIAL CLUB DE LA MONTAGNE NOIRE

Cela fait plusieurs années que le Trial Club Montagne Noire (TCMN) organise sur la commune de Saint-Denis des compétitions de motos trial.

Cette année encore, le TCMN organisera une **manche régionale UFOLEP le 25 septembre.**

Le TCMN remercie le conseil municipal, les habitants et les propriétaires qui nous font confiance depuis de nombreuses années.

Venez nombreux le 25 septembre pour découvrir ou participer à cette course.



### SAINT DENIS LOISIRS

Club de randonnées pédestres. Randonnées de la journée, samedi ou dimanche, tous les quinze jours environ. Covoiturage à partir de Saint-Denis pour aller sur les lieux de randonnées.

Contact : André Isman  
Tél : 06 14 11 45 67  
Mail : ismandr@gmail.com

### ASSOCIATION MELI MELO

Méli Melo vous propose plusieurs activités :

- gym
- yoga
- anglais
- espagnol
- informatique
- ateliers créatifs
- partage de connaissances
- ateliers à thème
- marche
- cartes
- jeux et discussions autour d'un café ou autres...



## VIE ASSOCIATIVE

### ASSOCIATION DES AÎNÉS DE LA MONTAGNE NOIRE

Notre assemblée générale a eu lieu le dimanche 4 février 2022 à Fontiers-Cabardès, en présence d'un représentant de la mairie de Saint-Denis, Monsieur le Maire de Fontiers-Cabardès étant excusé.

Après avoir fait le bilan de l'année 2021, en présence de nombreux adhérents, nous nous sommes retrouvés à la salle municipale autour d'un succulent repas, servi par le traiteur O Bonnes Saveurs.

Tous les participants se sont séparés en fin d'après-midi, repus et comblés !

### ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION POUR 2022

- Marché de printemps le dimanche 22 mai à Fontiers-Cabardès,
- Vide-grenier à Fontiers le dimanche 24 juillet,
- Vide-grenier à Saint-Denis le dimanche 21 août. Pour ces deux animations, le meilleur accueil vous sera réservé. Une restauration sur place vous sera proposée.
- Projet de voyage à destination des Alpes du 16 au 19 octobre. Cette sortie est ouverte à tous, il reste encore quelques places.
- Loto le Dimanche 23 octobre
- Marché de Noël le dimanche 11 décembre
- Soirée festive du réveillon le 31 décembre.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES (APE)

L'Association des parents d'élèves (APE) est une association composée de parents d'élèves bénévoles. Son but est d'améliorer la vie quotidienne des élèves.

Les fonds récoltés par diverses ventes et manifestations sont reversés à l'école afin de participer au financement des projets scolaires et des équipements (voyages, sorties, déplacement en bus, achat de matériel, de jeux).

Cette année scolaire, l'APE a proposé ses traditionnelles et attendues ventes de chocolats et sapins de Noël, de galettes des rois.

Lors du marché aux plantes de l'école, qui a connu un franc succès, l'APE a tenu une buvette pour permettre aux visiteurs de se restaurer, avec crêpes, gâteaux, grillades...

Les animations ayant été bien freinées par la pandémie liée au Covid, l'équipe de bénévoles souhaite reprendre au plus vite la programmation de moments festifs et conviviaux, comme le carnaval, la kermesse, pour le plus grand plaisir des petits et des grands !



Le marché aux plantes s'installe.



## VIE ASSOCIATIVE

### ACCA - ASSOCIATION DE CHASSE

Concernant les prochaines activités de l'ACCA, le prochain chantier consistera à réaliser des travaux d'entretien des chemins du plateau de Bes, afin de faciliter le passage du girobroyeur communal.

Le président a tenu à remercier Monsieur le Maire de Saint-Denis qui avait mis le lac de Bès à disposition.

Le Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A remercie Monsieur Michel Ribo, président, le bureau et les adhérents du lac de Bès pour leur avoir mis à disposition le site.

À 12h enfants, accompagnants et bénévoles se retrouvaient pour le verre de l'amitié.

### ASSOCIATION DE PÊCHE A.A.P.P.M.A

Le 5 juin dernier, l'animation pêche organisée par l'A.A.P.P.M.A Saissac Montagne Noire s'est déroulée par un beau temps au bassin de Bès.

**Cette 12<sup>e</sup> édition, bien ancrée dans la tradition, a été le rendez-vous de 19 jeunes et de leurs accompagnants, venus savourer un plaisir commun : la découverte de la pêche.**



Dès 9 heures 30, les moins de 13 ans ont pendant deux heures, participé à cette activité. À l'arrivée, un petit déjeuner : croissants, chocolat chaud, café a été offert à tous les participants et accompagnants. Il a été le bienvenu ! La remise des prix s'est faite sous la présidence du conseiller départemental, Monsieur Paul Griffe, de Monsieur Patrick Folch représentant Monsieur Michael Laurent, Maire de Saint Denis et de Monsieur Guy Masson, président de l'AAPPMA Saissac Montagne Noire.

### LE COMITÉ DES FÊTES

Depuis deux ans, comme bon nombre d'associations, nous avons été contraints d'annuler toutes nos festivités avec regret. Nous espérons que 2022 sera sous le signe de la liberté de célébrer et de se retrouver.

Aussi, nous sommes heureux de commencer la saison en remettant à l'honneur le traditionnel Méchoui que nos parents organisaient chaque année pour la Pentecôte.

Le 5 juin, l'APPMA a organisé aussi la fête de la pêche et pour que nos enfants y participent nous avons organisé le Méchoui au lac de Bès. Ce fut une belle journée, sous le signe de l'amitié, la convivialité. Vous avez été nombreux à répondre présent et nous vous en remercions chaleureusement.

Cette année sera une date importante, puisque nous fêtons les 50 ans du comité !

**Voici le programme de la fête locale qui aura lieu les 29, 30 et 31 juillet.**

Le tour de table aura lieu le **24 juillet** à partir de 10h, merci de réserver le meilleur accueil à nos jeunes !

**Vendredi 29 juillet :**

« **On mange à l'œil** » sur les remparts, animé par « les Sévillants », les « Barbiches Tourneurs » et « Best Night Discomobile »



## VIE ASSOCIATIVE

**Samedi 30 juillet :**

14h30 **Concours de pétanque** en Doublette  
19h **Apéritif** de la Mer animé par les « Rat's Cordés », soirée assurée par « Les Frères Rays ».

**Dimanche 31 juillet :**

14h30 **Concours de pétanque** en tripettes  
19h30 **Apéritif** sous les platanes suivi d'un repas Aligot Magrets, animé par un spectacle Cabaret suivi d'une soirée disco.

Nous mettons un grand soin à organiser cette fête en espérant qu'elle répondra à vos attentes et que, comme tous les ans, vous serez présents.

Nous passons un petit message à tous ceux qui voudraient nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

**Contact : 06 10 34 92 71 ou 06 10 44 28 29**

Nous en profitons aussi pour remercier la municipalité pour son soutien ainsi que tous nos sponsors.



# HISTOIRE D'UN GRAND HOMME : Eugène Poubelle

Retour sur le parcours d'un personnage illustre, propriétaire à Saint-Denis, dans les années 1870-1880



Eugène-René Poubelle est né le 15 avril 1831 à Caen. Fils de Amédée Poubelle (1799-1884) et de Henriette Solange Basset (1807-1870), il naît dans une famille bourgeoise. Diplômé d'un doctorat de droit, il devient professeur à l'université de sa ville natale, puis à Grenoble et à Toulouse.

Après avoir vaillamment fait campagne comme artilleur et s'être distingué durant le siège de Paris, Adolphe Thiers, à la libération, lui ouvre les portes de l'administration préfectorale et le nomme préfet de la Charente le 1<sup>er</sup> avril 1871.



Il va alors poursuivre une carrière dans la préfectorale, enchaînant successivement les postes de préfet de l'Isère et de Corse en 1873. Peu après, il donne sa démission, estimant qu'il doit suivre M. Thiers dans sa chute du pouvoir.

Il se marie à Saint-Denis (Aude) le 29 septembre 1875 avec Gabrielle Lades-Gout, fille de Émile Lades-Gout, avocat de formation, conseiller général du département de l'Aude et sénateur (1885 à 1893), résidant avant 1870 à Saint-Denis où il est propriétaire du domaine de Fargues.

C'est ainsi que M. et Mme Poubelle-Lades-Gout deviendront propriétaires de ce domaine. De leur union naquirent deux filles, Henriette Marie Charlotte (1881-1965) et Madeleine.

En 1878, il reprend une carrière préfectorale et son passage à Besançon, puis à la tête des Bouches-du-Rhône (1879-1883) ayant donné pleine satisfaction, il est nommé préfet de la Seine (1883-1896) où il déploie de remarquables qualités d'administrateur, sachant se montrer conciliant vis à vis du conseil municipal, tout en agissant dans l'intérêt du département et de la ville.

Sous son administration furent réalisées de grandes améliorations dont le service des eaux, les égouts et de grands travaux de voirie. **C'est ainsi qu'il sera amené, les 24 novembre 1883 et 7 mars 1884, à mettre en place par arrêté, la collecte des ordures dans les rues de Paris.** Pour nettoyer les rues de la Capitale souvent jonchées d'ordures et améliorer l'hygiène des foyers, il décide d'imposer aux propriétaires d'immeubles, la mise à disposition de récipients à déchets à leurs locataires : **«L'objet doit être un récipient de bois garni à l'intérieur de fer blanc et doté d'un couvercle et avoir une contenance de 40 à 120 litres pour les ordures ménagères».**

Dans son arrêté, Eugène Poubelle fait également mention du tri sélectif avec un bac pour les papiers et chiffons, un second pour le verre, les débris de vaisselles et les coquilles d'huîtres, et enfin un troisième pour les matières dites putrescibles.

**La poubelle et le tri sélectif viennent de naître mais la bataille pour faire adopter cet arrêté a été rude !**

Une idée visionnaire mais il va devoir se battre contre l'opinion pour défendre le fameux arrêté, face à la levée de boucliers des propriétaires et des concierges car ils ont désormais la charge de fournir des boîtes à ordures et de les sortir dans la rue pour le ramassage, après avoir fait le tri de leurs détritiques, mettre de côté ce qui est bon pour le donner aux entrepreneurs et se débarrasser, comme ils le pourront, du reste. Les concierges, propriétaires et locataires deviennent les véritables chiffonniers.

L'opinion y voit une intrusion insupportable des autorités dans l'intimité ménagère. Les journalistes soupçonnent le préfet de collusion avec les fabricants des boîtes. On s'inquiète aussi du sort des chiffonniers privés de leur gagne-pain.

En dépit de cette bataille médiatique et politique, les critiques se taisent vite. Les déchets qui faisaient partie du décor sont acheminés hors de Paris pour y être incinérés. Paris respire enfin et Eugène Poubelle sort renforcé de ce bras de fer et entamera bientôt un autre chantier.

**Par un arrêté préfectoral du 10 juillet 1894, Eugène Poubelle contraint les immeubles parisiens à se raccorder au réseau d'égout.** Une décision prise suite à l'épidémie de choléra de 1892. La loi permet notamment de supprimer les vidanges périodiques sur la voie publique. Une mesure qui entraîne des frais auprès des propriétaires pour la collecte et le traitement des eaux usées.

**Le tout à l'égout vient également de naître.**

**Eugène Poubelle a également œuvré pour l'égalité des sexes.** Par son arrêté préfectoral du 31 juillet 1885, **il autorise les femmes à s'inscrire au concours de l'internat et à exercer la médecine et la chirurgie sur le territoire français.**

En 1893, au décès de son beau père Émile Lades-Gout, Eugène Poubelle héritera d'un gros domaine viticole à Herminis.

En mai 1896, il fut nommé ambassadeur au Vatican et comte romain en 1898. **Il fut conseiller général de l'Aude pour le canton de Saissac entre 1898 et 1904, président de la Société centrale d'agriculture de l'Aude et ardent défenseur des vins du midi.**

C'est dans son appartement de la rue Montalivet, au n°18, que meurt Eugène Poubelle le 16 juillet 1907. L'ancien ambassadeur et grand officier de la légion d'honneur, qui laissait deux filles, était veuf depuis plusieurs années. Il repose au petit cimetière de Grèzes Herminis, dans la sépulture de famille de son épouse Gabrielle Lades-Gout. Une rue de Paris porte son nom dans le 16<sup>e</sup> arrondissement.



Eugène Poubelle avait dit un jour : **«Je voudrais que ma renommée perpétue mon souvenir, ainsi que les vespasiennes qui rappellent un nom célèbre à Rome.»**

Quel visionnaire vous étiez, Monsieur Poubelle !